



## CRITERES POUR L'OBTENTION DU CERTIFICAT DE CONNAISSANCES EN MEDECINE

### ACADEMIQUE – SCIENCES MEDICALES

Correspondances : ASCA – cycle 1+3 / RME - Médecine académique

**1. Avoir suivi tous les cours de la formation :**

Avoir suivi toutes les heures de formation, selon le programme d'études établi.

**2. Avoir rendu tous les devoirs de la formation :**

Les notes des devoirs s'échelonnent de 0 à 20 pts (le devoir est validé avec la note minimum de 12/20 pts)

**3. S'être inscrit et avoir passé avec succès les examens écrits :**

Peut s'inscrire aux examens écrits, l'étudiant qui aura suivi au moins 90 % des cours (exceptions faites pour les absences dûment justifiées).

**Evaluation :** Les notes des examens s'échelonnent de 0 à 20 (la matière est acquise avec la note de 12/20 pts)

**4. S'être inscrit et avoir passé avec succès l'examen oral final de formation :**

**Peut s'inscrire à l'examen oral**, l'étudiant qui **aura réussi tous les examens écrits** portant sur les connaissances en médecine académique-sciences médicales.

**Evaluation :** Les notes des examens s'échelonnent de 0 à 20 (la matière est acquise avec la note de 12/20 pts)

La moyenne finale est calculée de manière pondérée en attribuant un coefficient aux devoirs et aux résultats des examens écrits de chaque matière afin d'obtenir une moyenne par cours.

**5. Avoir payé les frais d'écologie**

Décembre 2018